

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 269

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dienne suisse, modifie sa présentation et introduit un commentaire au haut de sa deuxième page: « Das meint Blick » (Ce que pense « Blick »). En quelques lignes (33 pour la présentation du compte d'Etat fédéral), dans une langue simple, le lecteur apprend ce que son journal préféré lui suggère. La Suisse alémanique découvre toujours plus qu'elle n'est pas différente des pays où la presse populaire est la plus diffusée dans la population, et devient donc aussi une sorte d'« opinion leader ».

Des socialistes face à l'UDC

— Note lue dans « TW », le quotidien social-démocrate bernois (86) et que nous résumons: Homberg près de Thoune, 500 habitants. Aux élections cantonales de 1970, 125 listes de l'UDC (ancien PAB) et 8 listes socialistes. En 1973, les contributions AVS de la population de Homberg se sont élevées à 45 500 francs et les rentes payées à des habitants du village à 557 000 francs: « Les électeurs UDC profitent des interventions des députés socialistes ». Pronostics pour les prochaines élections cantonales: 150 listes UDC, 10 listes socialistes.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », sous le titre « Que pourrait-on souhaiter de mieux », le résumé du reportage du journaliste français Philippe Noury (« Le Figaro ») sur la Suisse.

Hommage à Kant

— En tête du supplément de fin de semaine dans la « National Zeitung », une étude de Jean Améry consacrée à Kant (à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance) sous le titre « Le monde entier dans un seul cerveau »; à lire également, à fin de comparaison avec la situation de la presse dans notre pays, un rapide survol de la presse britannique présenté sous le signe des chiffres rouges, le condensé de conversations avec les pensionnaires d'une maison de retraite bâloise sur le niveau des rentes AVS.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des étrangers triés sur le volet

J'ai été me promener du côté de Munich, début d'avril. J'ai poussé jusqu'à Passau, là où l'Inn se jette dans le Danube. Bien joli coup d'œil ! L'Inn est grise couleur de boue; le Danube — le beau Danube bleu — a une magnifique teinte de lisier brun sombre...

N'importe ! Content de voir que la vie avait repris depuis mon dernier passage (en 1947), que les décombres avaient été déblayés, les ruines reconstruites.

Et puis la lecture des journaux m'a réconforté. Je me faisais du souci, vous savez : l'obligation du visa pour les Chiliens, les différentes initiatives de M. Schwarzenbach, et ces mesures prises par le Conseil fédéral pour empêcher la vente à des étrangers du « sol de la patrie ». Je me disais : autant dire qu'on n'accueille plus personne — même pas ceux qui ont de quoi !

Pas sérieux s'abstenir !

J'ai ouvert la « Frankfurter Allgemeine Zeitung » du 5 avril 1974, l'un des plus grands journaux de l'Allemagne fédérale, un journal de poids, avec en particulier des pages financières tout ce qu'il y a de sérieux. Page 31, j'ai lu ceci, qui m'a rassuré : « Suisse — exclusif — Verbier. Studios, 20-42 m², surface nette d'habitation, avec encore inscription au registre foncier, à vendre à des étrangers. Tous les studios prêts à être occupés. Le centre touristique mondialement connu de Verbier est soumis depuis le 1^{er} février 1974 aux dispositions légales interdisant la vente à des étrangers. A l'avenir, aucun achat avec inscription au registre foncier ne sera plus possible... » etc. Et juste à côté, cette autre annonce : « Conformément aux dernières prescriptions du Conseil fédéral suisse, il est de nouveau possible pour les

étrangers d'acquérir des terrains et des immeubles dans certaines régions. Dans l'une de ces régions, dans le canton des Grisons, nous avons à vendre des MAISONS POUR UNE FAMILLE (Einfamilienhäuser) à des prix avantageux. On ne répondra qu'à des offres sérieuses... »

Le Valais, les Grisons... : Voilà qui met tout de même un peu d'eau dans le vin de la sévérité fédérale. J'ai poursuivi ma lecture. A Lugano, l'entreprise « Rustico-Wohnungen Immobilien » faisait des offres qui n'étaient pas à dédaigner, cependant que l'« Auslandsimmobilien » proposait des appartements de luxe dans une situation idéale, « en Suisse, à Crans-Montana, la ville la plus mondaine dans les montagnes, avec inscription au registre foncier — financement avantageux ».

Cependant que la « ISBA GmbH » de Stuttgart se fait fort de procurer des propriétés « avec inscription au registre foncier » au Tessin (Lac Majeur), dans les Grisons (Lenzerheide), au Valais (vallée de Zermatt et entre Sierre et Montan); et que la « Bündta AG Immobilien Davos », pour 140 000 francs — c'est donné — en offrait une autre à Wiesen près de Davos.

Cependant que l'« Uot Ring, Beethovenstrasse, Zurich », dans le nouveau centre hivernal du San Bernardino (Grisons)...

Cependant qu'une autre firme, sous le beau titre de « Suisse Sécurité », annonce elle aussi « encore quelques appartements à vendre, de une à trois pièces, directement de l'entrepreneur, avec inscription au registre foncier... »

La loi de l'argent

« Pas d'argent, pas de Suisses » a-t-on pu dire en ces temps d'« Honneur et Fidélité » chers à M. de Vallière. Dieu en soit loué, l'argent ne manque pas, et si M. Furgler marque quelque réticence vis-à-vis des réfugiés chiliens, disons pour sa défense que, précisément, ceux dont il s'agit n'ont pas d'argent !

J. C.